

Montréal, le 31 juillet 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec
Affaires juridiques et conformité d'entreprise
800, boulevard de Maisonneuve Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

**OBJET : Demande d'adoption de huit normes de fiabilité liées à
l'établissement des limites d'exploitation du réseau (SOL)
(Dossier R-4229-2023)**

Maître Cardinal,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la demande du Coordonnateur de ce jour visant à obtenir un délai pour communiquer une date de dépôt des informations et de la preuve complémentaires dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie permet au Coordonnateur de lui communiquer cette date **au plus tard le 4 août 2023, à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml